



HAL
open science

Licence Entraînement sportif

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Entraînement sportif. 2010, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02035690

HAL Id: hceres-02035690

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035690>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 1 - Claude Bernard

Demande n° S3110052889

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Entraînement sportif

Présentation de la mention

La licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), mention Entraînement sportif (ESp) de l'Université Lyon 1-Claude Bernard, propose un cursus visant à délivrer des connaissances fondamentales du point de vue de l'entraînement technico-tactique, en ayant le souci de privilégier les liaisons théorie-pratique.

La formation engagée est assez classique dans le domaine des STAPS et répond aux critères du répertoire national de certifications professionnelles. Elle permet à tous les étudiants l'obtention d'un DEUG STAPS généraliste avec des UE de pré-spécialisation (au niveau L2) avant de proposer une spécialisation ESp en L3. Le dispositif de formation intègre ainsi une année de L1 de type tronc commun aux quatre mentions STAPS (Entraînement sportif, Activités physique adaptées et santé, Education et motricité et Management du sport). L'année de L2 propose une grande partie de la formation en tronc commun mais aussi quelques UE à choix spécifiques à la mention ESp. L'année de L3 est, quant à elle, très spécifique au secteur professionnel ESp. La répartition des enseignements transversaux, communs, ou de spécialisation professionnelle du L1 au L3 permet une détermination progressive de l'étudiant dans la filière de son choix.

L'équipe pédagogique de la licence ESp a le souci d'assurer les enseignements professionnels et scientifiques en parallèle. Le stage professionnel est un lieu privilégié d'appropriation et de mise en œuvre des connaissances. Les enseignements scientifiques apportent le bagage théorique autorisant à œuvrer en entraînement sportif au regard, par exemple : de la construction de la personne et de la relation entraîneur-entraîné(s) ; de la formation de l'athlète ; des procédures de développement des qualités physiques ; des éléments de programmation de l'entraînement, de l'analyse des coordinations interarticulaires ; de la mobilisation des substrats énergétiques au cours de l'exercice physique ; de l'adaptation aux caractéristiques physiologiques de différents types d'athlètes ; des principes de l'apprentissage moteur.

La formation L3 apporte des compétences permettant d'avoir une maîtrise approfondie du milieu sportif, et plus particulièrement de l'entraînement sportif, de l'évaluation des capacités, et de la connaissance des facteurs de la performance. Les étudiants doivent devenir capables d'encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. La formation dispensée en L3 ESp apporte ainsi une spécificité dans le domaine de l'entraînement sportif technico-tactique et du développement des qualités physiques.

L'obtention de la licence STAPS mention ESp permet un accès en master Sciences, technologies, santé (STS), mention STAPS, spécialité Préparation physique, mentale, réathlétisation (PPMR). Elle permet par ailleurs aux étudiants diplômés de passer des concours de la fonction publique et notamment le Professorat de Sport. La L3 ESp ouvre en outre la possibilité de s'inscrire au Diplôme Universitaire Européen de Préparation Physique (DUEPP).

Avis condensé



- Avis global :

Le dossier d'habilitation présenté pour la licence ES_p est complet. Il met en évidence une équipe pédagogique impliquée, faisant appel à de nombreux professionnels. Les liens avec le monde professionnel sont d'ailleurs étroits et permettent d'apporter aux étudiants une expérience utile à travers des stages encadrés. L'adossement à la recherche est effectif et s'appuie sur des projets scientifiques portés par l'Equipe Performance Motrice, Mentale et du Matériel (P3M) du Centre de recherche et d'Innovation sur le Sport.

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en œuvre tandis qu'un processus d'évaluation de la formation traduit le souci d'accompagner les étudiants tout au long de la formation en apportant les régulations nécessaires.

Les mesures d'accompagnement des étudiants en formation sont manifestes (tutorat, Projet Personnel Professionnel, stages encadrés), mais on constate que le suivi du flux des étudiants du L au M, l'analyse de leur répartition dans les différents parcours, la mise en œuvre de passerelles favorisant la poursuite d'études en master et les informations relatives à l'insertion professionnelle à la sortie du L3, sont insuffisamment détaillés dans le dossier présenté. De même, celui-ci révèle que les enseignements transversaux sont très limités en 3^e année.

- Points forts :

- L'adéquation entre les contenus de formation et les débouchés identifiés dans le secteur de l'Entraînement Sportif est forte, avec une spécificité marquée autour de l'entraînement technico-tactique et du développement des qualités physiques.
- Un accent est mis sur la formation professionnelle avec une mise en stage importante et un encadrement efficace.
- Le dispositif d'aide à la réussite, couplé au dispositif d'aide à la professionnalisation, permettent un bon accompagnement des étudiants.

- Point faible :

- Le devenir des étudiants quittant la formation ES_p au niveau du L3 devrait faire l'objet d'une étude systématique permettant d'observer plus concrètement les effets de formation. De même, les passerelles permettant des réorientations entre les mentions du L ainsi qu'au niveau de l'offre de master pourraient être davantage mises en évidence.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Des précisions apportées à la gestion du flux des étudiants du L1 au L2, aux critères favorisant la poursuite d'études en master et à l'insertion professionnelle avérée à la sortie du L3, apporteraient des indications utiles permettant de rendre plus lisible le potentiel de formation.

Par ailleurs, l'importante spécialisation professionnelle proposée à ce niveau de L3 ES_p mériterait d'être nuancée ou d'être associée à un système de passerelles facilitant les éventuelles réorientations vers d'autres mentions ou spécialités, notamment au niveau du master.

La spécificité de l'offre de formation devrait être corrélée à une plus grande valorisation de celle-ci au niveau national et international. De fait, il apparaît nécessaire de renforcer l'ouverture internationale, très limitée en licence ES_p, et de montrer également la réalité concrète de la formation continue.

Avis détaillé



1 ● Pilotage de la licence :

Le mode de fonctionnement adopté, impliquant une équipe de formation et un département ES_p, et adossant le pilotage de la licence à un dispositif d'évaluation des enseignements, semble déboucher sur des régulations pertinentes de la formation proposée. Celui-ci pourrait être plus détaillé en L3. Un éclairage sur les modalités d'articulation entre les appréciations formulées par les étudiants et l'analyse de la situation par les enseignants serait opportun.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clairement exprimé. Il répond aux débouchés identifiés dans ce secteur professionnel et s'appuie sur une analyse pertinente de la situation. Une offre spécifique - à travers l'importance plus grande donnée aux compétences technico-tactiques et aux connaissances sur le développement des qualités physiques - traduit la volonté de présenter un projet original dans le contexte régional.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Les éléments présents dans le dossier indiquent une forte volonté de mettre en œuvre un dispositif d'aide à la réussite efficace, répondant notamment à l'échec important relevé en L1.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Sur cet aspect, les imprécisions du dossier ne permettent pas de juger avec exactitude de l'efficacité du dispositif de formation. L'ensemble est en cohérence avec les débouchés identifiés au plan national, mais des données chiffrées manquent à propos du devenir des étudiants sortant au niveau du L3 (avec ou sans diplôme) à Lyon. De même, l'articulation entre le L et le M est insuffisamment commentée pour un secteur de l'Entraînement Sportif qui offre pourtant, en France, de nombreuses voies de formation complémentaires ou concurrentielles.